

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, le 20 juin 2016

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le lundi, 20 juin 2016, à 18h45, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M. Jacques Asselin, maire  
MM. Yoland Bau, conseiller  
Yanick Baillargeon, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, directrice générale

Sont absents :

M<sup>me</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
M. Marc Perron, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

-----

1. Réfection des trottoirs : Décision
2. Complexe sportif : Travaux de réparations

POINT 1.0  
RÉSOLUTION 2016-06-100  
RÉFECTION DES TROTTOIRS : DÉCISION

---

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues sont largement plus élevées que le budget disponible ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge que les prix proposés ne représentent pas la juste valeur des travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré

- n'accorde pas de mandat de réalisation de la réfection des trottoirs ;
- reporte les travaux de réfection des trottoirs en 2017;
- autorise la réparation des entrées problématiques en 2016.

POINT 2.0  
RÉSOLUTION 2016-06-101  
COMPLEXE SPORTIF : TRAVAUX DE RÉPARATION

---

CONSIDÉRANT les bris dans le stationnement du Complexe sportif et sur l'accès au stationnement du Village-relais;

CONSIDÉRANT la grande utilisation de ces espaces par divers entreprises et différents évènements;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des coûts effectuée par la direction générale ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Transport NAC a été contactée pour sa portion de participation financière aux travaux de réparation ;

CONSIDÉRANT la proposition reçue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la réalisation en régie des travaux d'asphaltage pour le stationnement du Complexe sportif et l'accès au stationnement du village-relais pour la somme de 2 145\$, plus les taxes applicables.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Jacques Asselin,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,  
Directrice générale